

**LA PRISE EN SOIN DES TROUBLES NEUROCOGNITIFS MAJEURS  
de type maladie d'Alzheimer et apparentées  
« Boîte à outils pour une mise à jour de vos connaissances et de vos pratiques »**

**Thème :**

Diagnostic et intervention orthophonique dans les domaines de la communication et du langage, des fonctions cognitives et des fonctions oro-myo-faciales, chez les patients présentant un trouble neurocognitif majeur.

1/4

**Contexte :**

La prise en soin orthophonique des patients en situations de handicap tel que présentant un trouble neurocognitif fait parfois peur aux praticiens. Ces pathologies complexes demandent une approche singulière du patient et de son entourage, qui amène les orthophonistes à chercher des solutions pour améliorer l'efficacité de leurs pratiques, dans un contexte d'évolution de la maladie.

L'idée de cette formation est de proposer une boîte à outils de solutions (moyens techniques mais également thérapies et savoir-être) basées sur des fondements scientifiques. Une mise à jour des terminologies sera proposée, et les éléments du contexte du recueil de l'anamnèse, du bilan mais également de l'annonce du diagnostic seront également abordés.

Cette formation s'appuie sur les préconisations de la HAS, en particulier le guide décrivant les parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif (TNC) associé à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée. Il complète différents travaux de la HAS sur ce thème. Son objectif est de proposer aux professionnels des repères précis et des outils pour la mise en œuvre de soins et d'aides adaptés dès les premiers signes de la maladie (traitement non médicamenteux) pour améliorer la prise en charge et maintenir le niveau d'autonomie et de bien être notamment au domicile.

**Objectifs pédagogiques :**

- **Adapter** sa posture de praticien dans le cadre de la prise en soin de patients avec un TNCM
- **Cibler ses objectifs** de prise en soin
- **S'interroger sur l'impact fonctionnel** de son intervention

**Formateur :** **Éric WIEMERT, Orthophoniste**

Ancien chargé de cours au Département d'orthophonie de la faculté de médecine de l'Université NANCY-LORRAINE  
Président du Syndicat Départemental des Orthophonistes des Vosges  
Maître de stage, encadrement de mémoires

**Date :** mercredi 01 octobre 2025

**Durée :** 1 jour (7 H)

**Horaires :** 9 h 00 – 17 h 30

**Lieu :** CHAUMONT (52 000) IBIS Styles CHAUMONT CENTRE GARE 25 rue Toupot de Beveaux

**Tarifs :**

Libéral : 270 € / DPC : 301 € / Salarié : 350 €

**Public visé :** orthophonistes

**Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent

**Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

**Nombre de participants :** 20 maximum

**Moyens pédagogiques techniques :**

Formation présentielle, avec vidéos, manipulation de matériels

Un document photocopié relié contenant le programme de la formation, la bibliographie de la formation, la déclaration d'intérêts du formateur et le diaporama de la formation sera remis aux stagiaires.

**Moyens d'encadrement :**

Le formateur sera présent pendant la journée de formation.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant cette journée. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant cette formation. Il s'agit de :

2/4

Isabelle GODONAISE-AUBRY  
11 rue de l'Eglise 51400 MOURMELON-LE-GRAND  
06.80.33.98.43 - [isabellegodonaise.solformation@gmail.com](mailto:isabellegodonaise.solformation@gmail.com)

**Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

**Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

**Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :**

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.

->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin de la formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

**Programme :**

**MATINEE : - Durée : 3H30**

- ⇒ **Mise en commun de vos attentes**
- ⇒ **Actualisation des terminologies portant sur les troubles neurocognitifs**  
Références au DSM5, la CIM10, qu'en disent les auteurs ?
- ⇒ **Adaptation de nos pratiques en fonction du mode d'exercice**
- ⇒ **EBP: Evidence Based Practice : Définition**
- ⇒ **Les droits des patients selon la HAS**
- ⇒ **L'anamnèse : Recueil de la plainte, de l'histoire de vie et des antécédents**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formaton@gmail.com](mailto:solf.formaton@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- ⇒ **Énoncé et analyse des principaux outils de bilan orthophonique qui permettent de réaliser une évaluation diagnostique et fonctionnelle :**  
Quels outils ? Comment les choisir ?
- ⇒ **Le CRBO (Compte-Rendu de Bilan Orthophonique) : diagnostic des troubles des fonctions cognitives, linguistiques et oro-myo-faciales**  
Comment alléger, synthétiser et se déculpabiliser
- ⇒ **La restitution du CRBO**  
Le cadre, le langage adapté et la méthode
- ⇒ **Éducation thérapeutique**  
Définition
- ⇒ **Le projet de soins orthophoniques : vers une démarche d'élaboration partagée avec le patient**  
Lesquels ? Pourquoi ?  
Plasticité cérébrale : définition

**APRÈS-MIDI : - Durée : 3h30**

- ⇒ **Mise en place du projet de soins orthophoniques : vers une démarche de soins partagée avec le patient et les aidants**  
Les lignes de base, revue des thérapies et stratégies à notre disposition
- ⇒ **Le déroulement d'une séance type**  
Des routines ?
- ⇒ **Mise en pratique des moyens utilisables dans la démarche de soins**  
Présentation des matériels adaptés et mise en commun de nos idées
- ⇒ **Éthique**  
Quand mettre fin à la prise en soin ?
- ⇒ **La place de l'orthophoniste et de son intervention dans le parcours de soins**  
Quels enjeux ?
- ⇒ **La formation pluriprofessionnelle**  
Comment former les autres professionnels de santé ?  
Présentation d'un outil de dépistage rapide à destination des médecins.

**INFORMATIONS PRATIQUES :**

Lieu de formation Hôtel Ibis Styles en centre-ville, situé à 2 min à pied de la gare de Chaumont, à 10 min de l'autoroute A5 et 20 min de l'autoroute A31. Accès très facile et peu onéreux par le TER depuis Reims, Châlons-en-Champagne, Saint-Dizier, Vitry-le-François, Saint-Dizier... Garage sécurisé au rez-de-chaussée et parking extérieur **payant** clos à l'arrière de l'hôtel (rue Tour Mongearde) sur réservation en appelant l'hôtel. Possibilité de loger sur place. D'autres hôtels sont également disponibles en centre-ville de Chaumont. Nombreux commerces (dont une très belle librairie jeunesse), cinéma, restaurants et monuments à proximité.

**Accompagnement du handicap** : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

**Accueil** : dès 8h30, remise de documents.

## INSCRIPTION

**Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.**

**Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication et éligibilité par l'ANDPC.**

4/4

**Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.**

### CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, des frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

### ⇒ Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

### ⇒ Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation doit également s'inscrire sur le site [www.monodpc.fr](http://www.monodpc.fr) , 1 mois avant la formation. Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

-----